

Accords fiscaux—Loi

Si on fait un petit tour d'horizon, monsieur le Président, le gouvernement fédéral consacre plus de fonds aux programmes provinciaux de soins de santé et d'enseignement postsecondaire qu'il va en consacrer à presque tous les autres postes du gouvernement fédéral. Et cela démontre très bien l'implication, la compréhension et l'importance que le gouvernement fédéral accorde tant aux programmes de santé qu'aux programmes d'éducation postsecondaire.

Et en plus, monsieur le Président, des sommes d'argent dont on parle ce matin, le gouvernement fédéral contribue dans le domaine de la santé un montant supplémentaire de 1.5 milliard de dollars au niveau de divers programmes de services de santé qui sont administrés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. On ne parle pas de cela. Il n'a pas été fait mention de cela ce matin. Également par d'autres ministères: le ministère du Travail est là-dedans; le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; je suis convaincu que mon collègue, le député d'Abitibi (M. St-Julien), doit sûrement être d'accord sur cela; le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires des anciens combattants.

Au niveau de l'enseignement postsecondaire, le gouvernement fédéral consacre la somme de 1.1 milliard de dollars au titre des programmes provinciaux de bilinguisme. On n'en a pas entendu parler non plus de cela, monsieur le Président! Et c'est pour le bilinguisme dans l'enseignement, le soutien de la recherche universitaire, le conseil et l'octroi de subventions au programme canadien de prêts aux étudiants et à différents autres programmes. Alors, monsieur le Président, c'est encore 2.6 milliards de dollars qui entrent soit au niveau de la santé, soit au niveau de l'éducation postsecondaire. C'est certain que ce sont des bonnes nouvelles... il ne faut pas en parler!

Je n'entrerai pas dans tous les détails complexes de la fiscalité, mais vous le savez, monsieur le Président, en plus de cela notre régime fiscal prévoit de l'aide sous différentes formes: déductions, exemptions fiscales au titre des frais médicaux et de l'enseignement et également à l'égard de divers produits qui sont utilisés dans le domaine médical.

De plus, lorsqu'on a fait le tour de tout cela on n'a pas encore parlé de la péréquation, péréquation qui fait en sorte qu'il y a six provinces au niveau du pays qui reçoivent cinq milliards de dollars supplémentaires par année à ce niveau.

Or, monsieur le Président, je pense que si on le regarde d'un point de vue économique, si on le regarde dans l'optique du cheminement que le gouvernement conservateur a pris depuis le 4 septembre 1984, depuis l'exposé économique de novembre 1984, exposé économique qui a indiqué les bornes vers lesquelles on s'en allait, le but que l'on recherchait et la manière dont il fallait travailler le dossier, on a un problème monstrueux qui s'appelle notre déficit annuel, notre dette nationale.

Et je regarde mon collègue de Laval-des-Rapides (M. Garneau), il n'est pas heureux quand je parle de cela, mais c'est quand même son gouvernement qui a fait en sorte qu'on ait ce problème.

Une voix: Ses amis, ses petits amis!

M. Vincent: Et cela, il faut vivre avec, il ne faut pas juste vivre avec, il faut le régler, monsieur le Président. Et pour le régler, il faut travailler à ce que les programmes que l'on a, à ce que l'argent que l'on dépense en termes de gouvernement

canadien soit dépensé le plus économiquement possible et de la façon la plus rentable. Alors moins d'argent et de meilleurs programmes, voilà ce qu'on a fait à ce jour, et c'est ce qu'on va continuer à faire. Et il est sûr que les provinces, comme tous les autres Canadiens et Canadiennes, comme tous les programmes subissent, non pas une coupure, mais une réduction dans l'augmentation qui était prévue. Et cette réduction, encore une fois, n'est pas énorme. Et l'augmentation que les provinces auront au fil des années est supérieure à ce que nous au gouvernement fédéral, nous aurons dans nos différents programmes.

Alors le gouvernement fédéral a tenu compte des priorités des provinces. Je l'ai mentionné, monsieur le Président, le ministre des Finances a rencontré en temps et lieu les représentants provinciaux et a noté leurs priorités et les a appliquées. Mais il est sûr, monsieur le Président, que lorsqu'on est du côté de l'opposition, notre stratagème c'est de simplement regarder le mauvais côté de la médaille, ce n'est pas de regarder le bon côté de la médaille. Mais le bon côté de la médaille c'est qu'à ce jour cela va bien. Et à ce jour dans nos prévisions budgétaires cela «balance» et cela c'est nouveau. Cela c'est le bon côté de la médaille. Il faut que tout le monde, et je pense que les Canadiens sont prêts à cela, et les gens de la circonscription de Trois-Rivières sont conscients qu'il y a des coupures qui se font un peu partout. Ils sont d'accord sur cela parce qu'ils nous ont donné un mandat clair qui était d'administrer seulement les finances de l'État et également d'en arriver à avoir une dette nationale raisonnable, une dette nationale avec laquelle on va pouvoir vivre et qu'on va pouvoir régler un jour, et non pas dépenser à gauche et à droite comme cela se faisait.

Monsieur le Président, les contributions qui vont être faites en vertu du projet de loi C-96 sont justes et équitables. La contribution fédérale est égale à la croissance de l'économie et à la population. Alors, la contribution est faite par nombre d'habitants dans chaque province en fonction de notre croissance économique—dans chaque province encore une fois.

Alors c'est juste et les provinces sont en accord sur cela. Les provinces en sont conscientes, et si on regarde au Québec je pense que le budget qui va sortir très bientôt au niveau provincial ne sera pas un budget qui sera sans coupures. Dans chaque province on doit également faire des coupures. Il faut, je pense bien, que tout le monde vive dans la situation que l'on connaît en 1986.

C'est la grande modification, monsieur le Président, du projet de loi C-96. La grande modification: à compter de 1986-1987, la croissance sera réduite de deux points de pourcentage pour faire en sorte qu'au niveau du Canada en entier, cela aille mieux, qu'on ait une situation économique qui progresse. Je pense, monsieur le Président, que ce n'est pas énorme. Je pense qu'il faut définitivement le regarder dans l'ensemble du renouveau économique que le ministre des Finances a instauré en novembre 1984 et qui fonctionne depuis ce temps-là, qui fonctionne de façon... Cela fonctionne tellement bien que cela choque l'opposition chaque fois qu'on lui en parle.

J'ai vu que vous me faisiez signe, monsieur le Président, que mon temps de parole achevait. J'aimerais justement peut-être souligner quand on parle des relations fédérales-provinciales, qu'il y a eu plus d'accords signés, que ce soit au niveau du